



I. Informations sur le Poste

Titre du Poste :	Expert(e) Technique International(e) en Appui au développement d'une stratégie de généralisation de la police de proximité
Type de contrat :	Individual Contract (IC)
Niveau :	Individual Contract (IC)
Superviseur Direct :	
Lieu d'affectation :	CTP du projet
Durée :	Tunis, Tunisie
Mission en Tunisie :	30 Hommes/Jours sur une période de 5 mois. 1 mission d'une durée de 15 jours ouvrables

II. Contexte

La conjonction d'un système de gouvernance autoritaire, de frustrations sociales profondes et d'une large aspiration à la liberté, a conduit au bouleversement sociopolitique que connaît la Tunisie depuis décembre 2010. Les événements qui s'en sont suivis ont ouvert la voie à une transition vers un système démocratique, d'une transformation radicale du mode de gouvernance facilitant durablement la métamorphose de ce pays vers la modernité politique. Ces événements exceptionnels ont eu des retombées importantes sur l'organisation du système sécuritaire dans le pays notamment au sein du Ministère de l'Intérieur qui a initié une réforme des institutions de sécurité intérieure. Le PNUD appuie le Ministère dans ses efforts de réforme.

Une première phase d'appui d'une durée de 9 mois a démarré en 2011 autour de quatre axes : (1) assurer l'ordre public durant les périodes électorales ; (2) améliorer les relations avec la population et la communication institutionnelle des services de police ; (3) approfondir la formation en matière de droits de l'Homme ; et (4) assurer le leadership du Ministère de l'Intérieur en matière de réforme de la sécurité publique.

Une deuxième phase d'appui a été formulée en 2012. Le projet vise en particulier à appuyer le ministère de l'Intérieur et les forces de sécurité, en étroite collaboration avec la société civile, à définir une nouvelle approche de prestation de service dans laquelle les forces de sécurité seront appelées à intégrer dans leurs plans stratégiques et opérationnels les préoccupations issues des communes en matière de sécurité.

Projet de Police de Proximité

Au cours de l'année 2013, le Ministère de l'Intérieur et le PNUD ont signé le document de Projet d'appui à la prévention, à la préparation et à la réponse aux crises en Tunisie (PPRC) qui comprend une série de résultats à atteindre au bout du projet :

- Effet 1 : Le cadre juridique, réglementaire et institutionnel des forces de sécurité est renforcé ;
- Effet 2 : Les capacités des institutions-clés impliquées dans la PPR aux crises sont renforcées, notamment en ce qui concerne les systèmes d'information, la collection, l'analyse et le transfert de données, ainsi que les mécanismes de prise de décision ;
- Effet 3 : La gestion et le partage des connaissances relatifs à la PPR aux crises sont renforcés au niveau national et local ;
- Effet 4 : L'implication des communautés locales et des OSC dans la PPR aux crises est renforcée et les FSI sont plus proches de la population et lui fournissent des services de qualité.

La présente consultation se réfère principalement à l'effet 4 explicité ci-dessous, sans pour autant, se dissocier des trois autres effets connexes.

<i>Produits attendus</i>	<i>Activités indicatives</i>
Effet 4 : L'implication des communautés locales et des OSC dans la PPR aux crises est renforcée et les FSI sont plus proches de la population et lui fournissent des services de qualité	
<p>Produit 4.1 : Le Ministère de l'intérieur dispose d'un concept de service public et des outils pour sa mise en œuvre</p> <p>Situation de référence : Durant la période antérieure à la Révolution, le maintien de l'ordre était exercé au bénéfice exclusif du gouvernement. La mise en place d'institutions démocratiques ouvre la voie au développement d'un concept de 'service public' fondé sur les échanges et les partenariats horizontaux.</p> <p>Cible : Un document stratégique définissant un modèle tunisien de police de proximité est produit.</p> <p>Indicateur : Soumission d'un document stratégique définissant un modèle tunisien de police de proximité au Ministère.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le développement de la réflexion sur le service public par la « police de proximité » (le concept et ses différentes applications et dimensions : l'accueil, la consultation de la population, la prévention partenariale des délits, etc) ; - Transposer le concept de « police de proximité » dans le contexte tunisien : développer des outils méthodologiques ; redéfinir la politique de communication externe à partir du principe de partenariat et de transparence (communication de rapports, etc) ; - Rédaction d'un guide pratique pour la mise en place d'une police de proximité au niveau local et formation des formateurs pour assurer la mise en place locale dans les zones pilotes ; - Organiser des consultations décentralisées avec les services de sécurité et les citoyens sur leurs attentes en matière de réforme du secteur pour l'appropriation de la réforme.

Ainsi, le PNUD assista le ministère de l'Intérieur à organiser une série d'activités qui avaient comme finalité de :

- Définir les grandes orientations du modèle de police de proximité en Tunisie ;
- Identifier les actions et changements organisationnels qui contribueront au succès du modèle. Ces zones toucheront tant l'aspect formation que la dimension éthique ;
- Identifier et former au sein des forces de sécurité en Tunisie des agents de changement qui suivront et soutiendront le processus de gestion de changement au sein de la police ;
- Établir une politique ministérielle présentant les éléments primordiaux afin de garantir la réussite de la mise en œuvre de la police de proximité en Tunisie ;

- Mettre les recommandations de la politique ministérielle en exécution, en premier lieu au niveau des 6 commissariats pilotes et en second lieu, à partir de 2016, appuyer le Ministère de l'Intérieur pour généraliser la mise en œuvre de la police de proximité en Tunisie.

Depuis le lancement effectif du projet PPRC en 2014, une série d'activités ont été mises en place afin d'implanter le concept de police de proximité dans des zones pilote. Après environ deux ans d'expérimentation, et afin de garantir la pérennisation de cette approche, le PNUD entend appuyer le ministère de l'Intérieur dans ce processus de généralisation de cette expérimentation à travers le développement d'une stratégie de généralisation de la police de proximité en Tunisie.

III. Fonctions / Principaux résultats attendus de l'Expert Technique

L'Expert(e) Technique International(e) en Appui au développement d'une stratégie de généralisation de la police de proximité travaillera sous la supervision directe du Conseiller Technique Principal du projet PPRC et en étroite coopération avec l'ensemble du staff du projet, ainsi qu'avec le chargé de programme État de Droit. Le suivi de la cohérence et qualité programmatique sera assuré par le chargé de programme État de droit, justice et sécurité.

Six activités seront mises en place en vue d'atteindre le produit escompté. :

- Dresser un état des lieux exhaustif des différentes activités réalisées en rapport avec l'expérience de la police de proximité dans les six commissariats pilotes (Police et Garde Nationale) ;
- Procéder à une analyse de cette expérience pilote ;
- Développer une stratégie de généralisation de l'approche de police de proximité sur tout le territoire en termes de formations, recrutements, réformes légales et institutionnelles, budgets, RH, bâtiments et maintenance, ... ;
- Développer un plan d'action pluriannuel réaliste permettant la mise en œuvre de cette stratégie de façon progressive tout en tenant compte des moyens (humains et financiers) disponibles.
- Apporter un support technique à l'équipe du projet ;
- Apporter le soutien technique requis au ministère de l'intérieur.

IV. Livrables attendus

Les prestations demandées à l'expert(e) international(e) s'articulent autour de la livraison des produits suivants :

- Un rapport sur la méthodologie, approche et chronogramme des activités à entreprendre pour la période de consultation ;
- Un rapport final comprenant :
 - a. *Un état des lieux de l'expérience pilote de la police de proximité en Tunisie ;*
 - b. *Une stratégie de généralisation de cette approche ;*
 - c. *Un plan d'action pour la mise en œuvre de cette stratégie.*

V. Compétences

Compétences de base

- Connaissance approfondie du domaine de la Sécurité ;
- Connaissance des concepts, principes et outils liés à la police de proximité ;
- Expérience en développement de projets et dans le domaine sécuritaire en général et policier en particulier;
- Expertise en change management, savoir mener à bien un projet de réforme.

Compétences liées au PNUD :

- Démontre son intégrité par le respect des valeurs et de l'éthique des Nations Unies ;
- Promeut la vision, la mission et les buts stratégiques du PNUD et des Nations Unies ;
- Respecte les différences culturelles, de genre, de religion, de race, d'âge et de nationalité ;
- Traite ses collègues équitablement et sans favoritisme.

Compétences liées au poste :

Expertise technique : Démontre sa compétence technique dans le domaine d'expertise requis ; Fait preuve d'une capacité à comprendre son environnement, sur le plan organisationnel et stratégique ; transmettre sa connaissance à travers tout support approprié (note, présentation orale, etc), proposer des options programmatiques et offrir des solutions pragmatiques au défis rencontrés. Il doit disposer de capacités à développer une vision stratégique et macro ;

Capacité d'analyse et de synthèse : Excellente capacité à analyser une situation et à en transmettre la synthèse. Aptitude à articuler des options et faire des recommandations basées sur une analyse circonstanciée ;

Capacité d'initiative : savoir prendre des initiatives pertinentes aux moments clés du projet ;

Capacité de développer des plans d'action : Excellente capacité dans le développement de plans d'action, de formulation des objectifs stratégiques et de les traduire en objectifs opérationnels ;

Travail en équipe : Aptitude à travailler en étroite collaboration avec le supérieur hiérarchique, les collègues du projet et du Bureau Pays du PNUD en Tunisie, les partenaires nationaux ainsi que toute autre personne concernée par le projet, et capacité à maintenir de bonnes relations de travail dans le respect de la diversité;

Communication : Excellente capacité de rédaction et de synthèse. Démontre de bonnes capacités de communication orale et écrite ; cela inclut notamment la capacité à rédiger des rapports et faire des présentations orales ; transmettre des positions institutionnelles sur des questions difficiles ;

Maîtrise personnelle : Aptitude à travailler sous pression dans un environnement complexe et évolutif. Capacité à travailler de façon impartiale, avec tact et discrétion ;

Aptitude technologique : Bonne maîtrise de l'outil informatique.

Une forte disponibilité avec des déplacements fréquents dans le pays.

Compétences comportementales :

- Capable de fédérer, de convaincre ;

- Capacité d'écoute ;
- Grande faculté d'adaptation.

VI. Qualifications

L'expert retenu pour effectuer cet appui devra disposer des qualifications suivantes :

Formation :

- Diplôme d'études supérieures (master ou équivalent) en sciences sociales, psychologie, administration publique, droit, sciences policières, sciences criminelles ou équivalents.
- Le doctorat serait un avantage.

Expérience de travail

- Au minimum 10 ans d'expérience professionnelle dans une structure en charge de la sécurité intérieure à un niveau croissant de responsabilité ;
- Au minimum 5 expériences dans le domaine de la planification stratégique, du développement de plans d'action et/ou projets relatifs à la gestion du changement ou de réforme ;
- Expérience sur les questions de sécurité intérieure à un niveau stratégique ;
- Expérience reconnue en matière de police de proximité ;
- Expérience dans la gestion du changement serait souhaitable ;
- Connaissance avérée du secteur de la sécurité (police et garde nationale) et du cadre juridique tunisien ;
- Bonne connaissance de l'environnement social, politique et administratif du pays ;
- Connaissance des règles et procédures du PNUD/Nations Unies constitue un atout ;
- Capacité à travailler avec les responsables des commissariats et des partenaires au développement, ainsi qu'avec les organisations de la société civile ;
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Email sous environnement Microsoft).

Langue

- Très bonne connaissance écrite et orale du français ; maîtrise de l'arabe souhaitée. La connaissance de l'anglais est un avantage.

Tout(e) candidat(e) ne remplissant pas l'une des conditions de sélection citées ci-dessus sera exclu(e) du processus.

VII. Lieu de travail

Essentiellement à Tunis (Tunisie) avec de possibles déplacements à l'intérieur du pays. Le consultant inclura du travail à domicile.

VIII. Modalités de paiement

Les honoraires du consultant seront réglés conformément à la grille du PNUD, et ce comme suit :

Paiement	Montant	Livrable
1 ^{er} versement	20 %	Rapport initial – Chronogramme
2 ^{ème} versement	30 %	Rapport État des lieux
3 ^{ème} versement	50 %	Rapport final : Stratégie de généralisation + Plan d'action

IX. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées en deux étapes selon les critères suivants

1. **Évaluation technique** : les candidats qui auront plus de 70% des points seront retenus pour l'étape suivante. Le tableau des critères techniques :

Évaluation technique		Note maximum
1.	Critère 1 : Qualification <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme d'études supérieures (master ou équivalent) en sciences sociales, psychologie, administration publique, droit, sciences policières, sciences criminelles ou équivalents.....12 points • Le doctorat15 points 	15
2.	Critère 2 : Expérience générale dans le domaine de la sécurité publique et de la police de proximité (nombre d'années d'expérience) <ul style="list-style-type: none"> • 10 à 15 ans20 points • Plus de 15 ans25 points 	25
3.	Critère 3 : Expériences précédentes dans le domaine de la planification stratégique, du développement de plans d'action et/ou projets relatifs à la gestion du changement ou de réforme <ul style="list-style-type: none"> • 5 expériences.....10 points • > 5 expériences.....15 points 	15
4.	Critère 4 : Plan de travail, Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TdRs	45
	Plan de Travail	10
	Méthodologie Méthodologie, son adéquation aux TDRs : <ul style="list-style-type: none"> • Les aspects importants de la tâche à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?.....10 points • Le contenu de la tâche à accomplir est-il bien défini et correspond-il aux TORs ?.....10 points • La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet ?.....15 points 	35
Total		100

2. **Évaluation financière** : Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disant (Fm) de la manière suivante : $NF = 100 \times Fm / F$ (F étant le prix de la proposition financière).

3. **Note finale** : Pour finir, les propositions seront ensuite classées en fonction de la note totale pondérée: $Note\ Globale = 0,7 * Nt + 0,3 * Nf$. L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

X. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit inclure une offre technique et financière structurées de la manière suivante :

- a) Une offre technique comprenant :
 - Un CV mis à jour incluant deux références avec leurs contacts (email, téléphone) ;
 - Une note méthodologique décrivant comment le candidat va conduire la mission.
- b) Une offre financière :

Les candidats doivent proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts. La ventilation de ce montant forfaitaire entre les éléments qui le composent à savoir les honoraires (taux journalier).et frais de voyage (billets et perdiems) et tout frais connexe si applicable. L'offre financière ne doit prévoir qu'une (01) mission de 15 jours ouvrables en Tunisie. Si une/des missions supplémentaires sont nécessaires, elles seront traitées par un avenant au contrat.